

Les prestidigitateurs fournissent à M. Babinet un autre exemple de mouvements naissants, quoiqu'encore dans ce cas, il ne s'agisse que de mouvements rapides et volontaires. « L'art de ceux-ci (les prestidigitateurs) consiste à tromper l'œil du spectateur par des mouvements si rapides, qu'ils ne peuvent être aperçus. » Ici M. Babinet confond l'acteur avec le spectateur : c'est le spectateur, en effet, qui ne s'aperçoit pas des mouvements du prestidigitateur ; mais celui-ci pense, veut et sent ce qu'il fait ; ses mouvements ne sont donc nullement automatiques, et l'on ne voit pas trop comment il se fait que M. Babinet choisisse des exemples si peu susceptibles d'application. Voyons s'il est plus heureux dans ses citations ultérieures.

Un cheval à jambes très-courtes franchit plus rapidement l'espace qu'un autre à longues jambes, pourvu cependant que dans un temps donné, la vitesse de ses mouvements l'emporte sur celle de son compétiteur de plus qu'il ne faut pour compenser la différence dans la longueur des pas. C'est incontestable. *L'Éclipse* dont M. Babinet cite l'exemple, courait avec une grande vitesse parce que ses contractions musculaires s'effectuaient instantanément, et que le temps qui s'écoulait entre l'une et l'autre était infiniment court. Il présentait donc toutes les conditions pour pouvoir marcher rapidement ; mais ce que cet exemple ne présente pas, c'est la spontanéité automatique des mouvements, je veux dire leur indépendance de la volonté, puisqu'il est à croire que ce même cheval se servant du même appareil de locomotion pour courir aussi bien que pour marcher au pas, se décidait à l'une ou à l'autre de ces allures d'après les ordres de sa volonté. Qu'il s'y décidât de son plein gré ou par les coups d'éperons du jockey qui le montait, cela ne change pas la question. Il aurait pu être rétif, et dans ce cas, résister à tout stimulant, ce qui prouve que sa volonté intervenait ou spontanément ou par force dans ses déterminations.

Il nous paraît que M. Babinet oublie que pour expliquer les mouvements de la table, il lui faut des contractions involontaires et insensibles. L'absence de ces deux caractères peut seule constituer un mouvement automatique, et certes, l'aigle qui veillant sa proie, s'abaisse et s'élève dans les airs (autre exemple de mouvements naissants), qu'il nous paraisse ou qu'il ne nous paraisse pas immobile, sait ce qu'il fait, veut le faire et sent qu'il le fait. La dame à démarche vive qui, se promenant dans un jardin sur du sable humide, lance devant elle les petites pierres qui s'attachent à sa chaussure, fait des mouvements rapides, et rien de plus. Qu'elle veuille marcher lentement, et les pierres ne seront plus lancées. De cette manière, elle pourra s'apercevoir que pour effectuer un pas nous sommes obligés de lever la jambe avant de la porter en avant ; et ceux qui regardent s'apercevront que nous ne lançons pas le pied en avant, comme le prétend M. Babinet.